

**Comité Régional de la Mobilité en Bretagne**  
**15 juin 2017**

**Compte rendu des ateliers de l'après midi**  
**Chantier 2 : formation, mise en réseau des acteurs**  
Atelier : **Créer un réseau de Jobshadowing**

En 2016 et 2017, 2 modules de formation ont été ou vont être réalisés sur le territoire ; il serait cependant intéressant de se former également à l'étranger pour observer d'autres méthodes, d'autres pratiques dans le même champ d'action... En bref, répliquer la démarche des jeunes aux professionnels : déraciner les méthodes et les pratiques, les interroger, en acquérir de nouvelles.

Le jobshadowing correspond un stage d'observation, il n'est pas de limité de temps mais concerne en général des mobilités d'une semaine (au moins trois jours pleins dans la structure pour avoir un bon temps dans la structure d'accueil). Pour développer cette pratique, il existe des financements européens qui prennent en charge le transport, la nourriture, l'hébergement, l'organisation des mobilités. L'absence du salarié dans sa structure n'est pour sa part pas financée : les structures qui jouent le jeu du jobshadowing doivent mettre à disposition un de leur salarié sur le temps du déplacement.

L'objectif de l'action « Jobshadowing » identifiée dans le chantier 2 serait de générer un réseau en Bretagne et chez les partenaires européens.

L'existant :

Plusieurs structures ressources : Intercultura, Jeunes à Travers le Monde.

Avec le Rectorat : stages d'observation dans le Brandenburg, élargissement du dispositif à de futurs professeurs (ESPE).

Dans les Côtes d'Armor, dans le cadre de la coopération décentralisée, des échanges de professionnels sont organisés chaque année. Il est possible de s'appuyer sur certaines coopérations européennes des collectivités pour identifier des structures jeunesse viables dans les différents pays.

FDMJC 22 : accueils de jeunes volontaires européens dans les lycées. Job Shadowing déjà envisagé dans le cadre du SVE stratégique. Sur les 8 structures de coordination, il y a déjà un gros réseau de partenaires à l'international. Chacune des structures à un certain nombre de partenaires.

Témoignage de JTM : le jobshadowing est un réel moyen de connaître la pratique de l'autre, de se faire confiance. Ces rencontres de professionnels permettent de gagner beaucoup de temps, sur le long terme, dans le partenariat et dans la qualité de l'accompagnement des jeunes.

Les besoins :

- Espace d'échanges de pratiques entre les professionnels
- Renforcement et diffusion des partenariats
- Développement de la mobilité des jeunes via la mobilité des professionnels (sécuriser les professionnels dans leur accompagnement)
- Développement de l'offre de mobilité (pour l'envoi des jeunes bretons et l'accueil de jeunes européens)

### La thématique commune :

Pour un projet groupé, en réseau, il faut un « ciment » commun. Dans la ligne des actions envisagées avec le SVE stratégique, ce « ciment » pourrait être la rencontre de l'éducation formelle et non formelle. Il s'agirait d'observer les modalités de travail en commun entre les structures de jeunesse et les établissements scolaires : quelles formes de partenariats ? Quels accompagnements à la mobilité ? Quelles perceptions et compréhension des notions telles que l'interculturalité, la préparation au départ, le sens de la mobilité ? L'idéal serait que les jobshadowing soient réalisés en réciprocité.

Dans le cadre du projet, il serait intéressant que des mobilités de jobshadowing soient réalisées et qu'elles donnent lieu, à la fin, à une séminaire au retour, rassemblant tous les bénéficiaires mais aussi leurs réseaux afin de valoriser l'expérience de stage à l'étranger et de partager leurs expériences. Celles-ci pourraient ensuite être mutualisées sur le site [www.enroutepourlemonde.org](http://www.enroutepourlemonde.org). A l'issue de ce premier projet, un réseau d'ambassadeurs pro. du job shadowing pourrait être constitué.

### Questions sur le dossier E+ :

Creuser le dossier : possibilité de dépôt en consortium ?

Est-ce qu'on peut financer de la mobilité entrante et sortante sur le dossier E+ Jeunesse ?

Possibilité de travailler avec les pays partenaires de l'UE dans le cadre du job shadowing ?

Critères de sélection: combien de mobilité ? Qui ?

Demander la relecture par des évaluateurs E+ (Luciole, Intercultura, la Ligue de l'enseignement)

### Calendrier (dans l'idéal...) :

- 1ère étape : Appel à manifestation d'intérêt avant l'été pour identifier une liste de structures intéressées pour être partenaires de ce projet. Première rencontre en septembre.
- 2ème étape : référencer les structures partenaires européennes qui travaillent avec des structures du formel, éducation nationale. Pour que le projet soit faisable à court terme, il faudrait choisir un nombre restreint de territoires → en fonction des endroits où les structures partenaires travaillent avec des établissements du formel. C'est le cas en Allemagne, en Pologne, en Turquie...
- Dépôt d'un premier dossier au round 1 ou au 2ème round de 2018
- Jobshadowing de septembre 2018 à mai 2019
- Séminaire en juin 2019